



## COMMUNIQUÉ

### Les groupes animalistes menacent l'écosystème

Cap-aux-Meules, le 5 janvier 2012 – Juste avant le congé de Noël, la nouvelle d'un embargo russe sur les produits du phoque du Groenland a fait surface. Stratégiquement, *International Fund for Animal Welfare* (IFAW) a récemment sorti une soi-disant étude suggérant que les phoques soient menacés par les changements climatiques. Une petite recherche a suffi pour constater que l'auteur de la recherche, David, W. Johnson, a reçu plus de 100 000\$ du groupe animaliste au cours des dernières années.

Le président de l'Association des chasseurs de phoques des Îles de la Madeleine, Denis Longuépée, commente la nouvelle : «Après 40 ans de mensonges, personne ne peut se fier à leurs discours. Malheureusement, les médias reprennent leurs communiqués sans vérifier leurs sources. Ce faisant, ces mêmes médias perdent eux-mêmes de la crédibilité auprès du public qui, aujourd'hui, effectue ses propres recherches sur le web », analyse le chasseur.

En effet, lors d'une récente réunion avec l'industrie, le docteur Mike Hammill, détenteur pour sa part d'un doctorat en biologie de la faune et étudiant le phoque depuis 30 ans pour le Ministère des Pêches et des Océans (MPO), a pointé le taux de reproductivité en 2011 comme facteur expliquant une révision à la baisse de la population des phoques du Groenland, pas le taux de mortalité élevé, dû à un concours de circonstances (disparition soudaine du mince couvert de glace) ayant peu de chance de se reproduire. Alan Herscovici, vice-président exécutif du Conseil canadien de la fourrure, condamne l'attitude des animalistes : « En manipulant l'information, en minant le marché et en poussant certains pays à adopter des embargos, les animalistes font croire au public qu'ils travaillent au bien-être de l'animal, mais bien au contraire. Par mesure de conservation, les populations animalières doivent être contrôlées. L'industrie de la fourrure contribue au meilleur traitement possible des animaux, mais s'ils doivent être abattus en masse par souci d'équilibre de l'écosystème ou qu'on les laisse se reproduire au point où les maladies et la famine en viennent à réduire leurs populations, là est la véritable cruauté. »

Même son de cloche du côté de l'Institut de la fourrure du Canada (IFC). Rob Cahill, son directeur exécutif, commente : « Au Canada, la chasse aux phoques respectent les critères de véritables organisations environnementales tel l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). De plus, le Canada n'est pas le seul pays à utiliser cette ressource de façon responsable. La Russie, le Groenland, la Norvège, l'Islande, la Finlande, la Suède, l'Estonie, la Namibie et dans une autre mesure, les États-Unis, le Royaume-Unis et l'Australie doivent également gérer cette ressource qui représente généralement un revenu important pour les petites communautés côtières. »

Monsieur Longuépée se désolé encore une fois de l'attitude des animalistes : « Les différents embargos sur le phoque n'ont aucune base scientifique. Ces riches groupes de pression n'ont aucun scrupule à déséquilibrer l'écosystème et à menacer le gagne-pain de nos petites communautés côtières. Tout ce qui leur importe, c'est d'amasser des fortunes en levée de fonds et de se verser des salaires mirobolants », conclut-il.

De son côté, le Conseil canadien des pêcheurs professionnels (CCPP) travaille actuellement sur la professionnalisation du métier de chasseurs de phoque et confirme les dires de Monsieur Longuépée : « Il est clair que la prédation du phoque sur les stocks de poissons est une préoccupation croissante chez nos membres », affirme Monsieur Pierre Verreault, directeur des programmes au CCPP. »

Selon les dernières estimations officielles du MPO, les populations de phoque du Groenland et de phoque gris dans le Golfe Saint-Laurent étaient respectivement de 7.8 millions et 350 000. Le troupeau de phoque du Groenland aurait donc quintuplé depuis les années 70 alors que celui du phoque gris se serait multiplié par 35. Pour leur part, seulement depuis les années 90, les débarquements de la flotte de pêche du Golfe ont connu une baisse de 10%.

Source : Gil Thériault, coordonnateur  
418.937.9222